



RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder - Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

()

Telephone No. - No de téléphone

()

Fax No. - No de télécopieur

E-mail address - Adresse de courriel

AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL / MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

Table with 2 columns: Solicitation No. - No de l'invitation, Date, Amendment No. - N° modif., Solicitation closes - L'invitation prend fin, Time zone - Fuseau horaire, Contracting Authority - Autorité contractante, Telephone No. - No de téléphone, Fax No. - No de télécopieur, Destination - Destination. Includes a security requirement notice at the bottom.



MODIFICATION no 001 À LA DEMANDE DE PROPOSITION

La présente modification à l'invitation vise à :

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumission de la demande de propositions.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1.

Page 5

Partie 2 – Instructions du soumissionnaire

Section 2.2.1 – Révision aux instructions uniformisées 2003

Devons-nous fournir les renseignements obligatoires, comme l'exige la Directive sur l'intégrité des soumissionnaires en même temps que la présentation de la soumission ou à une date ultérieure?

R1.

En plus de tous les autres renseignements requis dans la demande de soumissions, le soumissionnaire doit fournir ce qui suit :

- a. avec sa soumission, une liste complète de toutes les accusations au criminel et déclarations de culpabilité à l'étranger qui le touchent ou qui concernent ses affiliés et les premiers sous-traitants qu'il propose et qui, à sa connaissance, peuvent être semblables aux infractions énoncées dans la Directive sur l'intégrité des fournisseurs. La liste des accusations au criminel et des déclarations de culpabilité à l'étranger doit être soumise au moyen du formulaire de déclaration de l'intégrité, lequel se trouve sur la page du formulaire de déclaration pour l'approvisionnement.

De plus, en présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que ses affiliés et lui respectent les dispositions énoncées à la section 01, Dispositions relatives à l'intégrité – Soumission des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes nécessaires qui sont indiqués dans les dispositions relatives à l'intégrité aideront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques, conformément à la section 5.2.1, *Dispositions relatives à l'intégrité – Renseignements connexes* de la DDP.

Q2.

Page 9

Partie 3 – Instructions pour la préparation d'une demande

3.1 – Soumission – Nombre d'exemplaires CRA MOD A0055T (2007-11-30)

Devons-nous envoyer quatre sections distinctes? Peut-il y avoir quatre sections en un seul document relié?

R2.

Les soumissionnaires peuvent fournir un document relié avec des sections distinctes.

Q3.

Page 14

Partie 5 – Attestations et renseignements supplémentaires

5.1 – Attestations qui doivent être soumises à la date de clôture des soumissions

Devons-nous soumettre les attestations en même temps que la présentation de la soumission ou à une date ultérieure?



R3.

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations énumérées à la section 5.1, *Attestations exigées avec la soumission à la date de clôture des soumissions*, du document de demande de soumissions **avec** leur soumission.

Les attestations énumérées à la section 5.2, *Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements connexes*, du document de demande de soumissions peuvent être soumises **après** la fin de la période connexe, mais elles doivent être soumises avant l'attribution du contrat.

Q4.

Page 20

Partie 6 – Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et autres exigences

6.1 Exigences relatives à la sécurité – Fourniture obligatoire de renseignements

6.1.1.

Quelle est la date de fin prévue pour fournir les exigences énumérées à la section 6.1?

R4.

Avant l'attribution du contrat, l'Agence du revenu du Canada confirmera que toutes les personnes (proposées pour offrir des services de transport en vertu de l'entente subséquente) détiennent une cote de fiabilité, conformément à la section 7.6, *Exigences relatives à la sécurité*, du document de demande de soumissions.

On estime que ce processus de validation commencera en janvier ou en février 2019.

Q5.

Page 39

Annexe A – Énoncé des travaux

4.0 – Exigences

4.1 – Exigences générales

La demande de propositions se lit comme suit : « Aucune indemnité ne sera accordée pour les retards. Les retards seront considérés comme une livraison manquée qui ne sera pas facturée. »

Par exemple, si une livraison est prévue à 6 h, quand sera-t-elle considérée comme étant en retard?

R5.

Un « retard » sera défini comme un défaut d'arriver dans un délai d'une heure suivant l'heure prévue. Pour l'exemple susmentionné (livraison prévue à 6 h), le seuil serait de 7 h.

Q6.

Page 47

Annexe B – Base de paiement

Selon le premier paragraphe : « Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus. »

Quel est le type de droits de douane requis?

R6.

Les droits de douane ne s'appliquent pas pour cette exigence.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.